

Demande de proposition: W6399-22LH22/A

Question 1:

En ce qui concerne le dossier W6399-22LH22/A, il s'agit de demander que la clause de fluctuation des devises soit incluse dans l'offre.

Il s'agit d'un dossier pluriannuel avec une exposition considérable pour les années à venir et la clause C3010T profitera à la fois à l'entrepreneur et à la Défense nationale.

L'exposition au FX fait courir un risque incroyable à l'enchérisseur sans date ferme ni quantité pour les achats futurs sur l'option. Cela élimine la possibilité de couvrir des fonds pour ce contrat, car il n'y a aucune garantie que des parts seront achetées à l'avenir, ou quand?

Réponse 1: Le Ministère a déterminé que cette clause ne sera pas modifiée.

Question 2: L'amendement NPP affiché est un peu déroutant. La page 1 de l'appel d'offres d'origine indique l'envoi de la proposition par e-mail, mais les informations d'achat et de vente et l'état du NPP doivent être livrés sous enveloppe scellée. Cela ne laisse pas beaucoup de temps pour la préparation et la livraison de la proposition avec les contraintes de temps de seulement 8 jours restants pour la clôture des offres.

Veillez indiquer si la proposition peut être soumise par e-mail?

Réponse 2: Veuillez nous excuser pour la confusion, veuillez envoyer toutes les soumissions à Adam.Cheung@forces.gc.ca. Si des offres ont déjà été envoyées par courrier, elles seront également acceptées.